



Mobilité

# 2021 Rapport de gestion

**Dicastère**

Mobilité – Travaux et environnement

# Filière Mobilité

**Madame Valérie Jaggi Wepf**

Municipale jusqu'au 30 juin 2021

**Lieutenant-colonel Pascal Pittet**

Chef de service – Commandant

**Madame Vesna Stankovic**

Cheffe de filière

---

**Madame Brenda Tuosto**

Municipale à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Madame Vesna Stankovic**

Cheffe de filière



**Assistant administratif**

---



Responsable de  
la gestion financière  
et administrative

# MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

**RESPONSABLE MOBILITÉ**

Rempl. chef de service  
ad interim dès le 01.07.21

Responsable du Transport  
individuel motorisé et du  
stationnement

**Chef de projet**

Responsable des  
Transports publics et  
de la gestion du trafic

**Chef de projet**

Responsable de  
la Mobilité douce  
et du stationnement  
2 roues

**Chef de projet**

Responsable de  
la modération du trafic  
et de l'aménagement  
urbain

## MISSIONS

- Planification de l'offre multimodale en transport (mobilité douce, transports publics, trafic individuel motorisé) et de l'infrastructure.
- Sécurisation et valorisation des quartiers.
- Amélioration progressive du système d'exploitation des feux.
- Amélioration et sécurisation progressives des cheminements de mobilité douce.
- Amélioration progressive de l'attractivité des transports publics.
- Suivi d'un système de monitoring (comptages).
- Exécution des mesures retenues pour favoriser le développement de l'offre en transport et mise en œuvre de la stratégie de mobilité durable avec un accent progressif sur les transports publics et la mobilité douce.
- Suivi et surveillance de l'exploitation des réseaux de transport afin d'évaluer les impacts effectifs des mesures exécutées, de les comparer avec les impacts planifiés et d'apporter les corrections nécessaires.
- Planification du stationnement public.
- Gestion et planification des différents projets routiers de la commune et de l'agglomération.
- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'intention du Conseil communal et rapport de gestion.
- Suivi et appui pour les différents projets routiers des services communaux.

## POINTS FORTS 2021

- Etablissement du PA4.
- Mise en œuvre des bornes escamotables.
- Changement de législature.
- Création d'un Service de la mobilité.

La séparation d'avec le dicastère Sécurité publique a poussé la Mobilité à s'organiser de manière indépendante et à réfléchir à un autre mode de l'amélioration de la qualité et non plus seulement sous celui de la sécurité. L'arrivée de la nouvelle municipale Brenda Tuosto a donné une nouvelle impulsion pour une organisation interne plus horizontale ainsi que pour mener des projets de mobilité en faveur des transports publics et de la mobilité douce, notamment l'interface TP et la passerelle Thièle pour la mobilité douce.

Les projets menés par l'équipe de la Mobilité ont pris un tournant différent dès le mois de juillet pour faire avancer les programmes de mobilité

multimodaux et poursuivre certaines planifications en cours. La synergie avec le Service des travaux et de l'environnement a permis de faciliter les procédures en matière de projets routiers et d'amélioration de cheminement de mobilité douce.

Le Service de la Mobilité va se renforcer en 2022 avec l'engagement d'une cheffe de service et d'un chef de projet, mais reste en sous-effectif par rapport aux planifications qui n'ont pas pu encore démarrer (mesures pour la mise en conformité des quais selon la LHand, mesures contre le bruit routier, etc.).

## Activités

La Filière mobilité, qui est devenue un Service dès janvier 2022, a un champ d'action particulièrement étendu. Elle participe à la planification de la mobilité à l'échelle de la ville et de l'agglomération, elle pilote les études des documents opérationnels communaux et met en œuvre les projets d'aménagement routier qui en découlent.

L'année 2021 a été riche et décisive pour bon nombre de projets, notamment pour l'élaboration du projet d'agglomération de quatrième génération. Une task force a été créée entre le bureau d'agglomération AggloY, la Filière mobilité et des bureaux externes. Le projet a été déposé en septembre auprès de la Confédération après sa validation par le Canton.

Le dispositif des bornes escamotables au centre-ville, validé par le Conseil communal en 2018 (PR18.14), a été réalisé en 2021 sous la direction du Service de la sécurité publique.

La réalisation de l'Avenue de l'Hippodrome a également marqué l'année 2021.

De nombreuses mesures en faveur de la mobilité douce ont été instaurées en 2021, notamment le traitement du carrefour Quai de la Thièle / Rue de Neuchâtel, la sécurisation du Quai de l'Ancienne-Douane et diverses améliorations de marquages ponctuelles.

Les dernières mesures prioritaires du Plan directeur de la mobilité douce (PDMD) sont en cours de réalisation par le Service de la mobilité. Plusieurs retards ont été identifiés en raison du développement du PA4.

En marge de l'ouverture du tronçon sud de l'axe principal d'agglomération (APA Sud), la Municipalité a décidé de mettre en place cinq zones à 30 km/h dans les quartiers Pierre-de-Savoie, Roger-de-Guimps, Général-Guisan, St-Georges et Fleurettes. Ces nouvelles zones de modération du trafic ont été finalisées au début de l'année 2021 et ont pour objectif de protéger les cœurs

de quartier du trafic de transit et ainsi augmenter la qualité de vie des habitants. Un monitoring a été mis en place en coordination avec les autres divisions de SSP.

La croissance d'Y-Parc et l'arrivée de nouvelles entreprises impactent constamment le travail du Service de la mobilité. En effet, la gestion du stationnement sur le Parc scientifique et technologique a nécessité de nombreuses analyses en parallèle du projet de création d'un parking collectif prévu pour accueillir les employé-es et visiteur-euses d'Y-Parc.

Le changement de législature a donné un nouvel élan au développement de la mobilité, notamment avec la volonté de la Municipalité de créer un Service de la mobilité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et la validation des ressources par le Conseil communal en décembre 2021.

Plusieurs projets interservices ont été développés sous la responsabilité de la municipale déléguée, comme par exemple la requalification des rues Cordey, Maison Rouge et Moulins.

En outre, le 2 décembre 2021, le Conseil communal a accepté une demande de crédit de Fr. 215'000.- pour les études nécessaires à la réalisation de la nouvelle passerelle de la mobilité douce Thièle / Travys, qui se réalisera d'ici 2024.

L'élaboration du PA4 ainsi que la venue de notre nouvelle municipale nous ont invités à réfléchir sur la légitimité de continuer avec le Plan des circulations et la nécessité de mettre à jour ce document en regard des enjeux actuels en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet, la mobilité de demain, qui intègre la notion de durabilité, doit être pensée au sens large. Les quatre thématiques phares incitant un report modal et une réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être traitées au même niveau et c'est pour cette raison qu'une stratégie globale de mobilité durable sera développée avec le soutien de notre municipale.